

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du mardi 4 février 2014

à 9 H 30 à La Roche Bernard

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institut d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **mardi 4 février 2014 à 9 H 30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Madame Viviane LOPEZ, Conseillère Générale de Loire-Atlantique.
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique.
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan.
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan.
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan.

- Monsieur Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mardi 4 février 2014
à 9 H 30 à La Roche Bernard

1 – RESSOURCES :

Exercice 2013 : résultats : comptes de gestion : approbation

Les comptes de gestion et comptes administratifs de l'exercice 2013 présentent les montants et soldes identiques suivants, et ces résultats appellent les observations suivantes :

Budget annexe eau potable

RESULTATS			
INVESTISSEMENT	REPORTS INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
Excédent	Dépenses	Recettes	Excédent
12 558 014,71 €	613 830,60 €	8 200 €	2 949 704,65 € €

- **En investissement**

Des travaux ont été réalisés à l'usine d'eau pour 528 013 € financés par l'excédent reporté (5 226 974,65 €) et l'emprunt de 4 800 000 € réalisé pour le compte du SMG 35, remboursé immédiatement.

- **En fonctionnement**

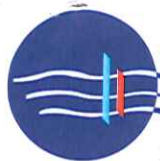
L'excédent reporté (283 000 €) et la redevance versée par le délégataire (6 144 336,60 €) financent la section et dégagent un excédent de 2 949 704,65 €.

Budget annexe Concession

RESULTATS			
INVESTISSEMENT	REPORTS		FONCTIONNEMENT
Excédent	Dépenses	Recettes	Excédent
24 687,36 €	—	—	33 602,52 €

- **En investissement**

Une étude Loi sur l'eau (4 851,28€) a été financée par le FCTVA (29 538,64 €) et l'excédent capitalisé (42 026,58€).



Les crédits de fonctionnement courant ont été consommés à 87.14 % et s'élèvent à 233 806,72 €. La section a été financée par la perception d'AOT (28 109,25 €), un versement du budget principal (195 528.92 €) et sans participation de la Région Bretagne. Cette dernière (80 000€) sera recouvrée en 2014.

Budget principal

RESULTATS			
INVESTISSEMENT	REPORTS INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
Déficit	Dépenses	Recettes	Excédent
415 495,57 €	916 900 €	856 100 €	1 001 765,43 €

- **En investissement**

- Diverses études ont été réalisées pour 774 907,84 €, le patrimoine immobilier et l'ensemble des matériels technique et informatique ont été améliorés pour 415 988.44 €.

Ces études et travaux ont été financés par le FCTVA (79 947.52€), des subventions pour 359 474,63 €, la dotation aux amortissements (1 010 617,35 €) et l'excédent capitalisé (4 153,36 €).

Aucun emprunt nouveau n'a été réalisé.

- **En fonctionnement**

Les crédits de fonctionnement ont été consommés à 67,59 % et s'élèvent à 4 027 919,33 €. La section a été financée par les participations statutaires des départements pour 1 500 000 €, le versement du budget annexe Eau Potable pour 1 593 651,50 €, des participations pour 720 476,90 € et l'excédent reporté de 2012 pour 958 960,93 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Approuve les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2013 pour les budgets annexes « Eau Potable » et « Concession » par le Payeur Départemental de Loire Atlantique.
- Autorise le Président à signer les comptes de gestion



Pour Extrait Conforme
LE PRÉSIDENT


Jean François GUERIN